

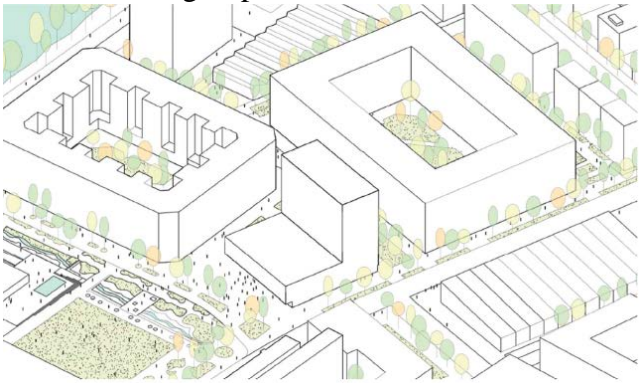
Séance du Conseil participatif de la faculté des Sciences de la Société N°3 du vendredi 08/12/2023 à 12h15
(3250)

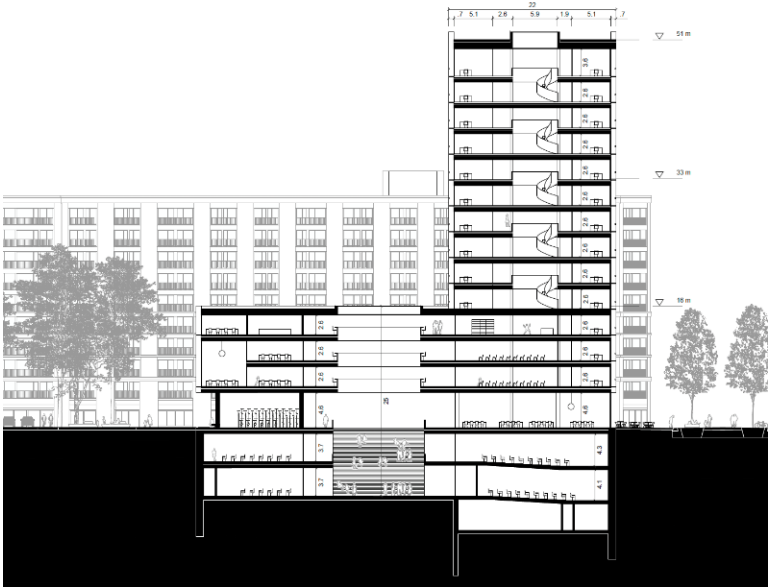
PROCES-VERBAL N°3

Présent(es) en séance :	Corps professoral : Christian Brethaut, Ilana Eloit, Cornelia Hummel, Michalis Nikiforos Corps CER: Luca Piddu, Romano Salvador Corps du PAT : Sandrine Billeau, Blaise Olivier Dupuis Corps des étudiant-es : Mihaela Dobrovolschi, Vukasin Rafailovic
Excusé(es) :	Corps professoral : Armelle Choplin (procuration Cornelia Hummel), Simon Hug, Nenad Stojanovic (excusé), Matthias Studer (excusé) Corps des étudiant-es : Christophe Horta, Elsa Païs
Absent(es) :	Corps CER : Marianna Colella, Matis Poussardin
Invité(es) :	Doyen : Pascal Sciarini Administratrice : Laurence Bonapera Conseil académique : Yali Chen, Gaetan Clavien
Procès verbal assuré par:	Olivia Firmann, secrétaire
Information sur la séance :	https://unige.zoom.us/j/5060696710 ID de réunion: 506 069 6710
<ol style="list-style-type: none"> 1. Adoption de l'ordre du jour et annonce des divers 2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente 3. Communications du Décanat 	

4. Modification de la composition de la commission de l'enseignement
5. Modification de la composition de la commission de recherche
6. Modification de la composition de la commission des premiers renouvellements
7. Modification de la composition du comité scientifique de la Maitrise en Développement Territorial
8. Modification de la composition du comité scientifique de la maîtrise of Sustainable societies and social change (SACHA)
9. Pour information : Modification de la composition du comité scientifique du doctorat en géographie
10. Validation rapport de la commission de planification académique 2024-2027
11. Détermination des dates des prochaines séances du conseil participatif
12. Reprise des Conférences des Présidences des Conseils Participatifs
13. Redéfinition de l'admission conditionnelle
14. Questions au décanat (à soumettre par l'intermédiaire de l'administratrice au plus tard le 4 décembre 2023)
15. Divers

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
1	Conseil participatif	Adoption de l'ordre du jour et annonce des divers		<p>L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité</p> <p>3 points divers annoncés sur:</p> <ul style="list-style-type: none"> -les salles de repos à Uni Mail -la présentation du <i>projet sans-abrisme</i> par STEPS lors du CP le 3.11.23 -le retour du Rectorat suite à la lettre du CP envoyée au Rectorat concernant l'action du <i>Collectif Bring them Home</i> à Uni Mail le 3.11 	
2	Conseil participatif	Approbation du procès-verbal de la séance précédente		<p>Le procès-verbal de la séance du 3 novembre est approuvé à l'unanimité</p>	
3	Décanat	Communications du Décanat	<p>1_Plan d'économies budgétaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Légèrement retouché après rencontre recteur/Chef DIFIN ➤ Les mesures 2024 (pour économiser 190'000.-) sont : <ul style="list-style-type: none"> • 10% poste PO inoccupé • 0,5 EPT ARE • Primes diverses • Budget de fonctionnement : 35'000.- au décanat + 10% décanat et toutes les subdivisions <p><i>Discussion</i> : Pascal Sciarini indique que les plans seront revus d'année en année pour 2025, 26 et 27, avec le nouveau Rectorat. Nous n'avons pas encore d'information sur quand sera mise en œuvre la nouvelle loi sur la retraite à 67 ans. Le projet de loi date de trois ans en arrière et la loi a été votée il y a dix jours et s'appliquera à tout le personnel de l'Etat; elle aura un impact sur notre budget et nous devons adapter le Règlement du personnel de l'UNIGE. Le Rectorat devrait se prononcer le 12 décembre sur ce point. Actuellement cinq départs à la retraite sont</p>		<p><i>Ce point est à suivre</i></p>

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			<p>prévus prochainement au sein de la Faculté SdS.</p> <p>2_Communication</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Refonte des pages "recherche" du site internet <ul style="list-style-type: none"> • Présentation projets de recherche, livre, thèses • Expert-es <p>3_Fête de la faculté – 10 ans : 11 juin 2024, dès la fin de l'après-midi et pour la soirée</p> <p>4_Bâtiment Quai Vernets</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs réunions du COPIL interne (architectes, rectorat, deux facultés) • Dépôt du permis de construire complémentaire d'ici juillet 2024 • Début des travaux prévu début 2025 et fin des travaux janvier 2028 • SdS étages 2-7 ; salle décanat au 4^{ème} / GSEM étages 8-13 ; Le Poliscopie sera au rez-de-chaussée ; la SdS aura un accès extérieur à la terrasse ; au sous-sol : 2 grands amphithéâtres de 300 places (modulables en un seul) et d'autres salles de cours; une cafétéria au rez; aile 1^{er}: locaux pour les associations d'étudiant-es et une salle de repos • Focus group en fonction des subdivisions en temps voulu 		

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			 <p data-bbox="456 751 913 783">5_ Nouveaux projets de recherche</p> <ul data-bbox="456 794 1391 1193" style="list-style-type: none"> <li data-bbox="456 794 1391 866">• Karine Duplan, <i>Queer(s) in exile : A sensory ethnography for spatial justice</i>, SNF SPARK <li data-bbox="456 874 1155 906">• Simon Hug <i>Debating Human Rights</i>, SNF SPARK <li data-bbox="456 914 1391 986">• Sandra Penic/Simon Hug <i>Uncovering the role of emotion norms in conflict transformation</i>, SNF Div. I <li data-bbox="456 994 1391 1066">• Cédric Durand <i>Economic Policies for the Global bifurcation</i> – EU Doctoral Network <li data-bbox="456 1074 1391 1193">• Juan Flores <i>Latin America's ecological and debt crises: the role of creditor's changing composition</i>, bourse pour un partenariat de recherche <p data-bbox="456 1241 1330 1313">6_ Représentant-es de la faculté à la commission genevoise de la recherche du FNS (COREC)</p> <ul data-bbox="456 1324 1391 1398" style="list-style-type: none"> <li data-bbox="456 1324 1391 1398">• Prof. Thomas Sattler remplace Prof. Jonas Pontusson (suppléante : Prof. Nathalie Giger) 		

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			<ul style="list-style-type: none"> Prof. Nicolas Baya-Laffite (suppléant: Prof. Didier Péclard) 		
4	Décanat	Modification de la composition de la commission de l'enseignement	<p>Prof. Juliet FALL (représentante du Décanat) : présidente Prof. Marylène LIEBER (représentante du Décanat) : présidente --- > RETRAIT (aussi en tant que membre) Prof. Cornelia HUMMEL : Sera absente de février à juin 2024, Cornelia HUMMEL voit avec Juliet FALL pour trouver une personne remplaçante Prof. Remi BAUDOUÏ remplacé par Laurent MATTHEY Prof. Marlyne SAHAKIAN remplacée par Nicolas BAYA-LAFFITE uniquement du 1/08/2023 au 31/01/2024 Prof. Nicolas BAYA-LAFFITE en remplacement de Marylène LIEBER dès le 1/02/2024 Prof. Juan FLORES Prof. Anne SGARD Prof. Matthias STUDER CER : Gaëtan CLAVIEN (CA)</p>	<p>La modification de la composition de la commission de l'enseignement est acceptée à l'unanimité</p>	<p><i>Trouver un remplacement pour Cornelia HUMMEL</i></p>

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			<p>CER : Loïc PIGNOLO remplacé par Léa SALLENAVE</p> <p>Etu. : Colin GARCIA Etu. : Elsa PAIS remplacée par Théodor DÖBLER PAT : Miriam BLUM PAT : Nicolas ARNI-BLOCH</p>		
5	Décanat	Modification de la composition de la commission de recherche	<p>Prof. Jean-Michel Bonvin (représentant du décanat) - Président Prof. : Emanuela Ceva Prof. : Estelle Sohier Prof. : Sandro Cattacin Prof. : Frédéric Giraut Prof. : Thomas Sattler CER : M. Emmanuel Kellner CER : Etu. : Mme Fjollë Fazilu PAT : M. Blaise Dupuis</p>	La modification de la composition de la commission recherche est acceptée à l'unanimité	
6	Décanat	Modification de la composition de la commission des premiers renouvellements	<p>Prof. Jean-Michel BONVIN (représentant du Décanat) : président Prof. Simon HUG Prof. Jean-François STASZAK Prof. Claudine BURTON-JEANGROS Prof. Bruno AMABLE CER : Karine DUPLAN Etu. : Nicolas PASTEUR remplace Gabriel MILLAN CASTELLS (nom d'usage Raphaëlle) PAT : Sandrine BILLEAU BEUZE Prof. Eric Widmer et Giovanna DI MARZO suppléant-es.</p>	La modification de la composition de la commission des premiers renouvellements est acceptée à l'unanimité	
7	Décanat	Modification de la composition du comité scientifique de	<p>Prof. Laurent MATTHEY (UNIGE), co-directeur Prof. Pierre-Henri BOMBENGER, HES-SO , co-directeur Prof. Bernard DEBARBIEUX Prof. Bertrand CANELLE HES-SO Prof. Natacha GUILLAUMONT (hepia)</p>	La modification de la composition de la commission du comité scientifique de la Maitrise en Développement territorial est acceptée à l'unanimité	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
		la Maitrise en Développement Territorial	<p>Prof. Frédéric GIRAUT (UNIGE) CA : Mme Nicole EFRANCEY DAO CA (HES) : Mme Mathilde De LAAGE CER : M. Vincent VERGAIN remplacé par Mme Julie RUETSCHI (HES-SO) ETU : Mme Laura SALZMAN (UNIGE) remplacée par Mme Lisa LANZONI (UNIGE)</p> <p>Invité-es permanent-es : Mme Sophie TAPPAREL (invitée permanente HES-SO) Prof. Armelle CHOPLIN (UNIGE)</p>		
8	Décanat	Modification de la composition du comité scientifique de la maîtrise of Sustainable societies and social change (SACHA)	<p>Mme Marlyne SAHAKIAN (directrice) M. Sandro CATTACIN M. Jorg BALSIGER remplacé par M. Bernard DEBARBIEUX uniquement du 1/08/2023 au 31/07/2024 M. Nicolas BAYA-LAFFITE Ens : M. Peter LARSEN Ens : M. Daniel VAUGHAN-WHITEHEAD CA: ad interim M. Gaetan CLAVIEN ETU : Mme Ai-Peri DZHUMASHALIEVA remplacée par M. Atys HOLMES-MICHEL ETU : Mme Manon BONJOUR</p>	La modification de la composition de la commission du comité scientifique de la maîtrise of Sustainable societies and social change (SACHA) est acceptée à l'unanimité	
9	Décanat	Pour information : Modification de la composition du comité	<p>Prof. Jean-François STASZAK Prof. Jörg BALSIGER Prof. Christian BRETHAUT Prof. Irène HIRT (directrice) Prof. Hy DAO Prof. Bernard DEBARBIEUX</p>		

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
		scientifique du doctorat en géographie	Prof. Juliet FALL (Directrice) retrait Prof. Frederic GIRAUT Prof. Laurent MATTHEY Prof. Armelle CHOPLIN Prof. Anne SGARD Prof. Estelle SOHIER CA: ad interim Mme Nicole EFRANCEY DAO CER / ETU : M. Hervé ROQUET		
10	Décanat	Validation rapport de la commission de planification académique 2024-2027	<p><i>Cf. rapport joint</i></p> <p>La Commission de planification académique a travaillé intensivement entre janvier à novembre 2023 pour produire ce rapport, avec auditions de directeurs/trices des centres et subdivision concernés. Cette commission, composée des représentants divers, a pour mission de replanifier sur quatre ans les postes liés aux départs à la retraite et ceux liés aux conventions d'objectifs. Elle a discuté principalement des dotations supplémentaires obtenus (ex. poste CISA), des demandes COB 24-25 et de la politique facultaire sur les FNS Starting grant.</p> <p>Des amendements sont apportés suite à des erreurs de dates.</p> <p>Pascal Sciarini informe, concernant le poste des sciences affectives (CISA), que le poste serait professeur <i>assistante avec pré-titularisation</i> et non <i>professeur associé</i>.</p> <p>Sandrine B. demande que soit précisé pour quel poste les directeurs/trices de subdivision ont été auditionnés.</p>	Un préavis favorable est donné sur ce rapport, avec l'intégration des amendements.	Le rapport sera mis à jour pour le Collège des professeurs du 19.12, où il sera soumis pour validation.
11	Décanat	Détermination des dates des prochaines séances du	Rappel des prochaines séances du Collège des professeur-es : •19 décembre 2023 •23 janvier 2024 •20 février 2024		

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
		conseil participatif	<ul style="list-style-type: none"> •19 mars 2024 •16 avril 2024 •14 mai 2024 •11 juin 2024 <p>Les dates retenues pour les prochaines séances du Conseil participatif sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> -2 février 2024 -1^{er} mars 2024 -19 avril 2024 -24 mai 2024 -21 juin 2024 <p>La séance du 22.12.23 n'est pas maintenue car il n'y a pas de point urgent à traiter.</p> <p>Cornelia HUMMEL informe qu'elle sera en congé scientifique au semestre de printemps 2024 et se fera représenter par procuration.</p> <p>Laurence informe qu'un nouvel outil a été créé pour la gestion des séances (E-SEANCES / Univers) et devrait être utilisé dès 2024.</p>		
12	Conseil participatif	Reprise des Conférences des Présidences des Conseils Participatifs	<p>La Conférence des présidences des conseils participatifs a été relancée ; une réunion aura lieu probablement courant janvier 2024.</p> <p>Plusieurs points à l'OJ : La décision des deux président-es qui seront chargé-es de la coordination (tournant-e d'année en année), et discussion sur la nécessité de discuter sur les questions de précarité et de réforme du CER senior.</p> <p>Un retour sera fait au prochain CP.</p>		
13	Conseil participatif	Redéfinition de l'admission conditionnelle	<p>Il s'agit de la suite de la discussion au CP du 03.11.2023 sur la redéfinition de l'admission conditionnelle qui a trait à la proposition du corps étudiant de ramener à 48 le nombre de crédits à valider en une année pour l'admission conditionnelle</p> <p>Gaetan Clavien rappelle le contexte général et précise que le Règlement d'études forme un tout, à l'équilibre entre conditions d'admission et conditions de réussite, par rapport auquel il est difficile de modifier un élément sans perturber l'équilibre général. Les étudiant-es admis-es conditionnellement doivent réussir la 1^{ère} partie en deux semestres, 1^{ère}</p>		

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			<p>partie qui compte 60 crédits ECTS. Dès lors, demander de fixer une exigence de réussite à 48 crédits au lieu de la réussite de la totalité de la 1^{ère} partie équivaut à sortir de la logique de l'admission conditionnelle et à en modifier le principe, pour adopter une logique d'admission normale avec une exigence de réussite de non pas 24 mais 48 crédits au terme de la première année.</p> <p>Il évoque aussi le fait que, lorsque l'on prend en compte la possibilité qu'ont les étudiant-es de conserver à hauteur de 12 crédits ECTS des notes comprises entre 3 et 3.75, les étudiant-es admis-es conditionnellement doivent en fait réussir 48 crédits en une année.</p> <p>Il indique encore que lorsque des étudiant-es admis-es conditionnellement ou non rencontrent ou traversent une situation problématique durant leurs études, il leur faut contacter les conseillers/ères académiques qui pourront, le cas échéant, déterminer si une prise en charge particulière est nécessaire et orienter vers les services compétents de l'UNIGE.</p> <p>Suite à la demande du corps étudiant, Gaetan Clavien présente les chiffres de l'admission conditionnelle pour les années 2018 à 2022, qui montrent que la très grande majorité des étudiant-es admis-es conditionnellement et éliminé-es ont obtenu moins de 48 crédits ECTS. Ceci montre que le système de l'admission conditionnelle en place fonctionne et il est décidé qu'il n'y a pas lieu de le réformer.</p> <p>Les chiffres font ressortir une augmentation des admissions conditionnelles en 2022 ainsi qu'une augmentation des étudiant-es éliminé-es en 2022 et 2023, probablement en raison de la crise sanitaire. Il est décidé de continuer à suivre ces chiffres pour les prochaines années.</p>		<p><i>Suivre les chiffres pour 2023 et suivants</i></p>
14	Conseil participatif	Questions au décanat (à soumettre par l'intermédiaire de l'administratrice au plus tard le 4 décembre	Pas de question transmise à l'administratrice		

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
15	Conseil participatif	Divers 2023)	<p>1_Cornelia Hummel souhaite des éclaircissements sur les salles de repos/associatives. La salle de repos 0046 annoncée par le Rectorat ne correspond pas à la numérotation d'Unimail. Est-ce que le problème des salles de réunion pour les associations d'étudiant-es est résolue avec la salle associative dite CUAE qui serait une salle inter-associative ? Vukasin Rafailovic indique que la salle MOBI est l'ancien espace du Service mobilité, c'est une nouvelle salle inter-associative, qui n'est pas encore disponible. Le GROUFO doit approuver son mode d'utilisation auto-géré. Pascal Sciarini précise que cet espace est constitué d'une salle de repos et de plusieurs autres salles. Actuellement le Service des réservations de salle gère ces espaces, mais de façon provisoire. Il a été décidé qu'un groupe composé des différentes associations faitières d'Unimail et d'une représentation de la CUAE (qui a initié ce projet) s'occupera à l'avenir des réservations. Un règlement et une convention interne seront définis pour une gestion collective de ces espaces.</p> <p>2_Question du <i>sans abris</i> Cornelia Hummel revient sur la présentation au CP du 03.11.23 de M. Zongo du Service STEPS. Elle trouverait pertinent que les secrétariats aient aussi accès à des guidelines pour faire face à des situations complexes avec les sans-abris dans les locaux de l'Université. Davantage de communication serait utile pour faciliter la cohésion sociale et gérer les situations compliquées, notamment au 4^{ème} étage, où les lieux d'accueil n'ont pas été retirés et où par conséquent les sans-abris viennent trouver refuge. Le staff étudiant formé n'est pas présent dans les étages. Sandrine Billeau s'étonne aussi que le bâtiment de Carl-Vogt 66 ne soit pas concerné par le projet STEPS.</p> <p>3_Lettre au rectorat suite à l'action du <i>Collectif Bring them home</i> Une réponse a été reçue par Luca Piddu concernant la lettre du Conseil participatif.</p>		<p><i>Le service STEPS sera sollicité. Demander la présentation de M. Zongo.</i></p>

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			<p>Dans la lettre le Rectorat réaffirme le principe de neutralité académique de l'UNIGE. Il n'y a pas d'information sur le collectif citoyen qui a loué l'espace pour l'exposition, ni de réponse quant à une consultation préalable des Conseils participatifs pour l'organisation de ce type de manifestation.</p> <p>La réponse rejoint celle envoyée par le Rectorat par mail cette semaine à l'ensemble du personnel UNIGE.</p> <p><i>Fin de la séance à 13h58</i> <i>Prochaine séance 2 février 2024</i></p>		